PURIFICATION ET CONCENTRATION DES PLASMAS ANTITOXIOUES.

I - HISTORIQUE, TECHNIQUES INDUSTRIELLES ET CHOIX DE LA MÉTHODE ADOPTÉE EN IRAN.

par J.-L. DELSAL et H. MIR CHAMSY

HISTORQUE

I - TRAVAUX ANCIENS.

La digestion enzymatique des plasmas antitoxiques, principe fondamental des purifications industrédies modernes est connue depuis très longtemps.

Le brevet de Imray (31) datant de 1903 avoit déjà attiré l'attention des chercheurs sur la méthode de purification des antitoxines par les enzymes. Cependant ce brevet n'a pas eu le retentissement souhaitable; c'est qu'en esset les travaux de Pick (66), de Mellanby (44), de Schmidt & Tuljtschinskaya (85) étaient peu encourageants puisqu'ils montraient que les anticorps étaient rapidement détruits par la pepsine et cependant moins rapidement par la trypsine. Les travaux de Berg & Kelser (3) puis de Berg (4) dans le but de purisier l'antitoxine tétanique par action peptique surent infructueux puisque la destruction de l'anticorps semblait se produire à la même vitesse que celle de la protéine; cependant l'anticorps peut résister, sous certaines conditions, à une digestion enzymatique comme l'a montré Rosennem (74). Il faut se rendre compte qu'à cette époque la réalisation de telles expériences était très difficiles. Pope (67) dans son premier mémoire explique pourquoi, à son avis, les travaux anciens n'avaient pas été pris plus sérieusement en considération. Il y avait d'abord la difficulté de contrôler le pH de la digestion; puis le défaut d'une méthode simple de titrage de l'activité antitoxique. Les titrages, in vivo, pratiqués à celle époque ne permettaient pas d'entreprendre les expériences en série par suite de l'emploi d'un trop grand nombre d'animaux. L'introduction de la méthode de floculation de Ramon (73) en 1922 a fourni aux chercheurs un moyen simple, rapide et suffisamment précis pour le titrage, in vitro, de l'activité antitoxique et a permis d'entreprendre les nombreuses expériences nécessaires pour préciser les conditions expérimentales de la digestion enzymatique.

Vers 1930, la purification des antitoxines était surtout faite par fractionnement au sulfate d'ammonium. Moerch (51) montre que les englobulines (précipitées entre 0 et 33 % de sulfate d'ammonium) et les albumines sont exemptes d'anticorps, tandis que les pseudoglobulines (précipitées entre 33 et 50 % de sulfate d'ammonium) constituent le support de l'antitoxine. C'est d'après ce principe que l'on orientait les recherches (52) et on se contentait, pour la purification, d'isoler les pseudoglobulines du sérum. Cependant les choses étaient beaucoup plus compliquées. Pour chaque sérum à purifier Moerch traçait la courbe de précipitation de l'antitoxine en fonction de la concentration en sulfate d'ammonium (ce qu'il appelle le espectre antitoxine protéines) et se plaçait dans les conditions les meilleures pour obtenir un rendement et une purification acceptables. Cependant certains sérums se prétaient très mal à la purification, l'antitoxine étant présente également dans les euglobulines.

Des essais de purification avaient aussi été tentés par adsorption. Des expériences sur l'adsorption de l'antitoxine diphtérique avaient été faites dès 1893 par Aronson (2) et plus tard par Marschall & Welker (43). Mais c'est le travail fondamental de Willstaetter sur la séparation et la purification des ferments par adsorption qui incita de nombreux chercheurs à l'appliquer aux antitoxines. La méthode est basée sur le fait qu'il est possible de séparer l'antitoxiae da sérum par adsorption sur alumine on kaelin commercial. Après élation l'antitoxine passe en solution. Ces méthodes développées une Rister & Spiegel-Adolf (13), Tashman & Pondman (93), Kligler & Occurn (37), A. Hansen (22), nécessitent la détermination des conditions optima d'adsorption et les rendements obtenus sont très variables. Ven Krongsitzky (38) se basant sur la technique de Franket (17) adsorbe un séurm antilétanique, dilué avec 3 volumes d'eau, sur baolin à pli 3,8. Après une agitation de 6 heures à la température du laboratoire : il enfève le kaolin par centrifugation. L'élution de l'antitoxine est faite à 111 9,3 - 9,4 en s'inspirant de la méthode de Fopon, Borniego & Schonggep (15) pour la séparation des peptidases de la levure. Le prezione uns cususpension dans une solution de glycocolle est amené à ple 9,4 par 6e la soude. Après une agitation de 3 heures à der, la solution est contrifugée et amenée à pH 7,4. La selation est ensaile altrafitirée (collodies) à 10%. L'auteur oblient une autilexine titrant 409u/m! avec la rea dement de 56%. Copendard of the isorption see tole régulier e le let et la le re

est pas de même pour l'élution dont le rendement est irrégulier : de 8 à 56%.

Une autre méthode employée par Von Rhobesitzky (38) est basée sur la précipitation des pseudoglobalines par le sulfate d'ammonium, dialyse et électro-ultrafiltration. Par celle méthode l'auteur arrive à une antitoxine litrapt 35 u/mi. 12,4 u par mg N, avec un rendement de 70, 7%.

Faisons ressortir que l'auteur montre que l'antitoxine tétanique ne perd pas son activité à des pH de 3,8 à 9,4, à 21-24°, pendant 8 jours.

Les méthodes que nous venons d'examiner permettent d'obtenir des sérums 1,5 fois environ plus clenes en antitoxines. Les travaux de Parfentiev (58) et de Porse (57 à 70), que nous allons examiner maintenant permettent de pousser beaucoup plus Iola la purification: 3 à 5 fois environ.

H . TRAVAUL DE PARTELLERS OF DE LOPEL

Déjà en 1935 les laboratoires baperne (41) signalacent une méthode de purification des antitoxines par autolyse sélective suivie d'une précipitation, ultrafiltration et dialyse. Le sublication d'une référence parue dans le même journal (cité pro la per (67) par le «Council of Pharmacy NNR» traite de la même de Rion. Ces articles sont-ils en rapport avec les brevets de Parfentier, travaillant aux laboratoires LEDERLE? - C'est vraisemblable, mais nous n'avons pas pu élucider ce point n'ayant pas la possibilité de consulter ce journal. Quoiqu'il en soit le travail des Laboratoires Lederle a donné aux chercheurs une impulsion nouvelle. Quel était exactement la méthode de Par-FENTJEV. Nous n'avons pu lire que la soule publication de Weil, Par-FENTJEV & BOWMAN (105) traitant de la valeur antigénique de l'antitoxine purifiée. Ils donnent dans ce mémoire le principe de leur purification. «Les protéines d'un sérum antitoxique peuvent être digérées par un excès de pepsine jusqu'à un point où 70 - 80 % des protéines sont rendues incoagulables par la chalcur. La digestion peptique est conduite pendant 4 à 24 heures à 37° et à un pH compris entre 4 & 4,5. L'acide seul, à cet intervalle de pH, détruit les anticorps, mais la pepsine exerce une protection contre cette action. Le reste protéinique, après digestion, est séparé des produits de la digestion par dialyse et précipitation par le sulfate d'ammonium à 50%. Le précipité dissout est dialysé, il contient l'antitoxine. Il est traité ensuite par une suspension fraîchement préparée de phosphate de calcium dans le but d'éliminer la pepsine résiduelle.» Avec une telle mélhode Parfentjev arrive à une antitoxine diphtérique (Globuline modifiée) titrant 5.400u/ml; le degrè de pureté du sérum obtenu est de 20°/0.

PAPPENHEIMER & ROBINSON (54), dans leur étude sur la réaction de floculation de RAMON, ont employé un sérum purifié selon le brevet de Parfentjev; 30% de cette préparation sont spécifiquement précipitables par la toxine.

Cette méthode de purification a eu un grand retentissement et a incité les chercheurs à reprendre les recherches sur le traitement enzymatique des autitoxines.

MODERE & REFF (45) publient le 5 Mai 1938 un travail sur la désintégration protéolytique du serum artidiphtérique. Ces auteurs reprennent les expériences de Parfentiev en effectuant la digestion peptique à un pH compris entre 3 et 4, sur un sérum dilué au 1/2, avec 0,2-/2 de pepsine, pendant 24 heures à 40-50°. L'adsorption est faite ensuite sur phosphate de calcium.

HAMBER (23) le 24 Juin 1938 public une note sur l'action de la pepsine et de l'acide chlorhydrique sur l'autitoxine diphtérique. La digestion est faite à 22°, pH 3,2 et 0,1% de pepsine. Cet auteur note pue dans un sécure dilué l'antitoxine est plus stable.

Cependant un fait expérimental nouveau d'une graude importance pratique a été public le 28 Juin 1908 par Pope (67). Dans cette note préliminaire sur la désintégration des protéines par les enzymes, il montre que la l'obcinolysine est capable de produire un chaugement dans la molécule pseudoglobulinique antitoxique. Il se produit une désintégration en composés protéiniques ayant des propriétés physiques et chinolysine, mais est donnée par toutes les enzymes protéolytiques et notamment par la pepsine. Dès 1938 la méthode de dénaturation par la chapeur était déconverte et s'est révélée comme une méthode industrielle de choix pour la purification des antitoxides.

Pope contre que l'enzyme coupe la protéine spécifique en molécules de faille plus petite (1/2 à 1/3). Les propriétés chimiques (notmament temperature et pH de stabilité) de la forme initiale de l'antitoxine et de sa forme seindée par hydrolyse enzymatique sont différentes. L'action limitée de l'enzymet désignées l'anticorps en deux fenguacets prottiniones; le partion non acuitoxique est congulée par la cladur en présence d'électrolyte et d'antis, ptique, le portion restant solucie étant actionique.

Le poussité adsorbant vis à vis du get d'alundre est assi difétrent : si la ferme originale est adsorbée par le get d'aluntre. Il niv a plus d'adsorption tersque la molécule a été compée en deux macilons par ation de l'angune. Dans cette note préliminaire Pous annonce a paradention d'antières mémoires. Deux longs tensaux dénifiest (38, 635 l'en sur la digortion des protèmes, l'autre sur la dénue est ou par la chaleur après digestion partielle enzymatique furent remis le 23 Janvier 1939 pour la publication.

Ces deux mémoires ont mis au point le principe de la purification des antitoxines: digestion à pH 3,2; température 20 à 30° pendant 30 minutes; plasma dilué au 1/3; avec 0,25°/o de pepsine. L'addition de toluéne ayant le chaussage est destinée à entraîner les lipides par les protéines coagulées à 55° et pH 4,2 en présence de 15°/o de sulfate d'ammonium. Pope note qu'avec le Na Cl utilisé comme électrolyte la filtration, après la dénaturation par la chaleur, est lente, le précipité formé étant gélatineux; par contre avec le sulfate d'ammonium la filtration est bien meilleure sans modifier les résultats. Par cette méthode Pope arrive à des serums antitoxiques titrant 167 u/mg N A une concentration finale en protéines de 16°/o le produit obtenu montre un coessicient de concentration de 8 à 12 fois, un coessicient de purisication de 5, et un rendement de 60°/o.

Pore note que les eneveux qui sont immunisés rapidement et qui donneul des sérams de titre élèvé sont plus aptes à fournir une bonne purification. Les variations de l'immunisation d'un cheval à l'autre peuvent produire des aegrès très variables de digestion et des pertes imprévisibles d'antitoxine.

La trypsine peut remplacer la pepsine pour la digection, mais aux faibles concentrations où elle est employée il faut détruire, au préatable par la chaleur, le «facteur antitrypsique» du sérum ou faire la digestion tryptique à pH 4,0. La papaine peut également être employée.

En 1939 et 1940 Sandor (76 à 83), Modern & Ruff (47 à 50) appliquèrent les principes édictés par Parfentjev ou Pope et confirmèrent en tous points les expériences de ces auteurs. Toutefois les cinq facteurs intervenant dans la digestion: concentration en protéines, concentration en enzyme, pH, température, temps de réaction sont différents. Modern & Ruff par exemple adoptent pour la digestion: sérum non dilué, 0,4% de pepsine, pH 4,0, température 46% pendant 1 heure. La thermocoagulation étant faite à 60% pendant 20 minutes en présence de 5% de Na Cl à pH 4,3-4,4. Le coefficient de purification est de l'ordre de 5 avec un rendement de 50%.

III - CARACTERES PHYSICO-CHIMIQUES:

Il est capital, pour bien appliquer ces méthodes de digestion suivie soit d'adsorption, soit de thermocoagulation, de bien comprendre le mécanisme de ces actions. La digestion modifie les caractres d'adsorbabilité et de coagulabilité des divers constituants protéiniques, mais comment le fait-elle et quelle en est l'incidence sur la purification obtenue? Les techniques modernes d'électrophorése et d'uitracentrifugation ont apporté des éléments nouveaux que nous allons examiner maintenant.

Pappenheimer, Lundgren & Williams (57) ont montré les premiers, que les pseudoglobulines antitoxiques purifiées sont homogénes à l'électrophorése et à l'ultracentrifugation. La mobilité de la fraction antitoxique est intermédiaire entre celle des gamma-globulines et des beta-globulines. Déjà dans le sérum antitoxique non purifié apparait une nouvelle fraction dans cette région. Van Der Scheer & Wyckoff (93 à 102) ont désigné ce nouveau composé par T. Fell, Stern & COGHILL (14) ont également effect le une étude physico-chimique des sécums de chevaux normaux et immunisés. Kerwick & Record (34) ont montré qu'il existait deux types d'antitoxines chez un cheval immunisé intra masculairement par de l'anatoxine diphtérique purifiée lavec un rendemend bes élevé). Incidemment faisons remarquer que le sérum malionique produit n'est anemnement différent de celui chienu à partir de chevaux immunisés avec l'anatoxine brute. Ces deux composés associés aux gamma et bela globulines ont étés isolés par électrophorèse, ils ont des caractères disserents: Le rapport de l'activité in vivo déterminé par le test la + à l'activité in vitro mesurée par la méthode de floculation de Ramon de ces deux types d'antitoxine sont différents, le rapport est de 0,9 pour la fraction antitoxine beta-globuline et 2,0 pour la fraction antitoxine gamma-globuline. Ces deux antitoxines ont des différences dans le temps de floculation, l'antitoxine gamma-globuline se combine plus rapidement à la toxine que l'antitoxine beta-globuline, cependant elle scrait moins stable. La quantité d'azote contenue dans le floculat avec la toxine est différente également: avec l'antitoxine beta-globaline le floculat a la constitution (TA 2)_n tandis qu'avec l'antitoxine gamma-globuline la constitution serait (TA 4)n. La proportion de ces deux antitoxines varie au cours de l'immunisation, la gamma-globuline est produite d'abord étatteint une valeur à peu près fixe au cours de l'immunisation. Après une immunisation plus poussée la beta-globaline augmente jusqu'à atteindre 45% du total des protéines; tandis que les albunines subissent une baisse très importante. Cette fraction bela-globuline est identique à la fraction T de Van Den Scheen. L'électrophorèse de sérums de chevaux immunisés avec l'anatoxine tétanique décèle également l'existence des deux types d'antitoxine tétanique. Au point de vue physico-chimique ces globelines ont un poids moléculaire de 184.000, une constante de sé limentation sec. 1013 de 7,2 et une constante de diffusion D. 107 de 3,90.

Veyens maintenant ce que deviennent ces fractions après la chestion populque. Van Den Schein & Wyckoff (99,102) par une thate électrophorétique montrent que le composé T se transforme

par la digestion peptique en un autre composé de mobilité plus faible qui se déplace avec les gamma-globulines. Petermann & Pappenheimer (50) étodient les propriétés physico-chimiques des antitoxines non traitées et digérées. Ils confirment le travail de Pode puisque le poids moléculaire de l'antitoxine non purifiée est de 184.000 (poids moléculaire d'une globuline normale) et que le poids moléculaire de l'antitoxine purifiée par digestion est de 98.000; la molécule protéinique a bien été clivée par la digestion en deux parties égales; une partie active et une autre inactive. Le point isoionique de l'antitoxine (83) digérée est pH 7,0 alors que pour les globulines non digérées le point isoionique est 5,8 à 6,0. Cette augmentation du point isoionique prouve que sous l'effet de la pepsine, il y a eu départ de fonctions ionisées.

L'effet de la chaleur a été étudiée par électrophorèse par VAN DER Scheen (100). Les composés proféiniques d'un sérum chauffé à 65° se transferment en un seul composé ayant une mobilité électropherétique identique à celle des beta-globutines. Dans le sérum contoxique ce nouveau composé se torme égalei, ent au dépend des gamma-giobulines. Kreici, Smith & Dietz (39, 40) ont fait aussi des observations semiblables. Bien que Kleczkowski (35, 36) ait travaillé avec les anticorpslapín, il montre qu'ils forment des complexes par chaussage avec d'autres protéines non spécifiques. Les complexes peuvent se combiner à l'antigene à des degrés variables dépendant de la nature de la protéine non spécifique présente en solution pendant le chauffage. Si la combinaison se fait avec les euglobulines la floculation avec l'antigène a encore lieu; mais si le complexe se forme avec l'albumine les anticorps ne floculent plus avec l'antigène, mais peuvent encore se combiner à lui. La formation de ces complexes est influencée par la présence de sels. Ces conclusions peuvent-elles s'appliquer aux anticorps antitoxiques? - Il est impossible actuellement de répondre convenablement à cette question.

MELVIN COHN & PAPPENHEMER (9) ont montré qu'il existe une identité d'action entre l'antitoxine de cheval et celle de lapin. En esset celles-ci peuvent être chaussées quelques heures à 56° sans perdre leur pouvoir précipitant. Il n'en est pas de même pour l'antitoxine humaine et celle de cobaye qui chaussées à 56°, seulement pendant peu de temps, ne précipitent plus avec la toxine. Il y a donc une dissérence très nette entre l'antitoxine humaine et celle de cheval, et il serait très intéressant de connaître d'où vient cette dissérence.

Levine (42), dans un récent article, a séparé deux groupes de protéines antitoxiques: l'un précipitant par chaussage à 57° pendant 1,5 heures en présence de 30°/0 de sulfate d'ammonium; l'autre précipitant entre 30 et 50°/0 de sulfate d'ammonium. Le premier groupe

contient des gamma et beta 2-globulines, le second surtout des beta 2-globulines. L'auteur trouve que les gamma-globulines antitoxiques ne sont pas supérieures, au point de vue thérapeutique, aux beta-globulines. Les protéines étudiées sont des mélauges et de plus le chaussage à 57°, en présence d'albumine et de protéines inertes, donne naissance à des complexes. Ceux-ci n'ont certainement pas les mêmes propriétés que des protéines électrophorétiquement pures.

IV - DISSOCIATION DU TROCULAT TOXINE-ANTITOXINE.

Le produit final digéré n'est pas entièrement précipitable par la toxine, il contient encore des protéines inertes. L'antitoxine purifiée flocule plus rapidement que l'antitoxine brute et pout se combiner à presque deux fois plus de toxine que l'aptitoxine non purifiée de même taneur en azote. Nous sommes amenés maintenant à parler du traitement. enzimatique du floculat toxine-antitoxine. Pope & Healey (70) ont publiés les premiers (23 janvier 1939) leurs expériences sur cette question. Le floculat toxine-antitoxine (purifié par traitement enzymatique) est lavé deux fois avec une solution phénolée saline, et une fois à l'eau distillée. Il est remis en suspension dans l'eau distillée et soumis à une digestion peptique à pH 3,0 pendant 30 minutes à 18°. Dans ces conditions 70% de l'antitoxine sont libérés. La solution est neutralisée et fractionnée au sulfate d'ammonium. Les auteurs obtiennent une antitoxine titrant 135 unités antitoxiques par mg de protéine. Sandon (77) présente le 25 Mars 1939 un travail sur la même question. Il effectue la digestion des floculats toxine-antitoxine diphtérique par la pepsine à 38°; pH 3 à 4 pendant 3 jours. Il obtient, avec un rendement de 25 à 30%, des protéines antitoxiques titrant 60 à 94 unités par mig de protéine. Le rendement est sans doute diminué par une digestion plus poussée; cependant le travail de Sandor confirme celui de Poss & Healey.

Northrop (54, 55) purific Vantitoxine diphterique en digerant le floculat toxine-antitoxine par la trypsine à pH 3,5. Après une précipitation fractionnée par le sulfate d'ammonium, il obtient des préparations qui sont au moins 90% précipitables par la foxine. La feaction précipitable entre 1/3 et 1/2 saturation en sulfate d'ammonium été it homogène à la fois à l'électrophorèse et à l'ultraccririfugation unis n'avait pas une solubilité constante. Nourmon obtient une petite fraction d'antitoxine cristallisée en fines plaques et de ment une solubilité constante. Les propriétés physico-chimiques de cette fraction out été mesurées par Rothen (75). Le poids meléculaire est 90,000, la censtante de sédimentation 5,5 et la constante de diffusion 5,7. In vivo elle titre 700 unités par mg. d'azote protéinique et in vitre de 700 à 100. La digestion tryptique, comme la digestion peptique, compe la molécule

antitoxique en molécules de taille moitié. Petermann (60, 61) a montré que la paparase coupe aussi l'antitoxine diphtérique en deux fragments éganx. Con fragments pouvent être coupés encore en deux par une digestion plus prolongée et un de ces fragments flocule encore avec la toxine. Petermann & Pappenheimen (59) Brigman (5); Deutsch, Petermann, & Williams (10), sont arrivés aux mêmes conclusions. La méthode de Sternberger & Pressman (91) pourrait aussi être appliquée pour obtenir l'antitoxine pure. Sternberger & Petermann (92) ont vérifié que cette méthode ne modifiait pas la structure moléculaire de l'anticorps. Ces méthodes de dissociation du floculat toxine-antitoxine qui permettent d'arriver à une pureté maximum de l'antitoxine ne peuvent être employées industriellement, mais nous les avons citées car elles sont d'un très grand intérêt au point de vue théorique.

v - CABACLÈRES IMMUNOLOGIQUES.

Un des principaux but d'une konne purification des antitoxines est d'obtenir un produit qui élimine les réactions sériques. Les sérums purifiés par digestion répondent bien à cette condition; mais feur antigénicité subit une altération marquée. Weil, Parfentiev & Bowman (405) l'avaient déja observé. Coghill, Fell, Creighton & Brown (7) éliminent la spécificité par digestion du plasma antitoxique avec la taka-distase (obtenue à partir d'Aspergitlus Orgzae). Les conditions de la digestion cont: plasma dilué au 1/3 - 5 g d'enzyme par litre de plasma - pH 3,8 - 37° pendant 3 à 5 jours. Le filtrat est ensuite ajusté à pH 7,0 et l'antitoxine est précipités par le sulfate d'ammonium; la solution obtenue est ensuite dialysée. L'antitoxine obtenue a la même constante de sédimentation et la même mobilité électrophorétique que l'antitoxine non traitée. Sa teneur en polysaccharide a diminué. Cette antitoxine ainsi traitée a perdu beaucoup de sa spécificité pour le sérum de cheval. Elle peut être injectée aux cobayes sensibilisés au sérum de cheval sans l'apparence d'aucun symptôme anaphylactique. La molécule antitoxique, d'après ces auteurs, a été modifiée très peu mais suffisamment pour changer sa spécificité. Kass, Scherago & Weaver (33) montrent qu'une digestion avec la pepsine ou la takadiastase ou la diastase du malt conduit à des antitoxines diphtériques antigéniquement semblables. Ces trois enzymes peuvent purifier le plasma antitoxique et aussi rendre la molécule antitoxique résistante à la chaleur. Les auteurs pensent que le procédé de purification des antitoxines par les enzymes est essentiellement protéolytique. Donnons les caractéristiques de la digestion peptique effectuée: plasma antidiphtérique merthiolaté au 1/10.000 - dilué au 1/2 - 5 g de pepsine par litre de plasma - phénol 0,25°/o - pH 4,0 - 37° pendant 24 heures - chausiage 1 heure à 60° et pH 4,0.

Mais le traitement par la chaleur affecte le caractère antigénique des antitoxines digérées. Le tableau 1 emprunté à ces auteurs fera comprendrecette question assez complexe de l'antigénicité.

TABLEAU I
Caractères Antigéniques

Piasma utilisé pour cansibiliser les animaex	Réactions avec plasma						
	Normal non digéré non chauffé	No mal digéré non chauffé	Antitoxine digérée non rhauffée	Antitoxine digérée non chauffée	Antitoxine digérée chaustée		
Norwal non digéré non chauffé	+	0	 	0	U		
Normal digéré non-chaufté	+	+	+	0			
Antitoxine non digérée non chauffée	+	0	+ '	0	0		
Antitoxine digérée non chaulfée	+	+	+	+			
Antitoxine digérée chauífée	+	0	+	0	÷		

La comparaison entre les propriétés immenologiques d'un sérum parifié par digestion et un séram parifié par précipitation usec le sulfate d'ammonium a été faite par Gaenny & Leawmann-Jones (21). Le sérum parifié par digestion est absorbé plus repidement, éliminé plus lentement et a un plus grand effet thérapeutoges.

Sandon, Lemeraven & Nicon (84) monitoral qu'il est pou mobable qu'une différence puisse exister au point de vas théraper de les entre les sérums bruts et les sérums purifiés. Les reteurs control et l'absence d'anticorps bactériens dans les sécume untidipléssiques de cheval et ils conquent qu'en delions de l'antiblemes les nieurs thérapeutiques de chevaux ne paraissent contenir aucun autre anticorps.

MARTLEY (23) indique qu'au cours de la digestion peptique il se produit une dénaturation avec conservation des propriétés antitoxiques, mais un changement de spécificité et une acquisition du caractère hétérologue même pour l'espèce qui a fourni le sérum.

VI - PURIFICATION PAR FRACTIONNEMENT PAR LES ALCOOLS A FROID.

Les méthodes modernes de fractionnement par l'éthanol à froid ont été appliquées, avec succès, pour la purification des sérums antitoxiques. Il ne nous est pas possible actuellement à l'Institut Razi d'appliquer ces méthodes: mais dès que la construction de la chambre froide à -5° sera terminée, les recherches seront orientées dans cette voie car, à notre avis, ce sont les méthodes d'avenir.

SMITH & CERLOUGH (88), en uillisant in méthode moderne de E. J. Сону et collaborateurs. (3) pour le fractionrement du plasma bumana par l'éthanol à froid, ont isolé, à partir d'un piasma anti-canique, trois composés: une gamma-globuline contenue dans la fraction II, une T-globuline contenue dans la fraction III, et une troisième fraction très importante contenue dans la fraction IV; par dialyse cette fraction beta-pseudoglobuline riche en aclivité antitoxique peut être séparée de la fraction alpha-globuline riche en lipides et dépourvue d'activité antitoxique. Les fractions gamma et T ont des différences dans leurs propriétés physiques : solubilité, point isoélectrique, mobilité électrophorétique, spectre d'absorption (Smith & Coy) (87) ainsi que dans leurs propriétés chimiques: acides aminés (Smith, Greene & BARTNER) (86) (SMITH & GREENE) (89). La précipitation spécifique n'a jamais été satisfaisante pour l'évaluation de la puissance des antitoxines. Les auteurs pensent que l'explication réside dans le fait que le sérum contient ces trois types de protéines distinctes associées à l'activité antitoxique et différentes dans leur capacité floculante. Il est de plus bien connu que la protection peut être conservée par des anticorps qui ne floculent plus (Horsfall & Goodner) (30) (Tyler & SWINGLE) (95); ou qui ont un temps de floculation considérablement augmenté (Krueger & Heidelberger) (40 bis).

GJESSING, LUDEWIG & CHANUTIN (19) HESS & DEUTSCH (29) ont indiqué que la séparation correcte de protéines bien définies, pour un animal donné, demande des conditions spécifiques et que la méthode décrite pour le plasma humain ne peut s'appliquer aux plasmas d'autres animaux sans modification. DEUTSCH & NICHOL (12) en appliquant une modification de la méthode de fractionnement à l'éthanol froid séparent les gamma-globulines en gamma 1-globulines et gamma 2-globulines. Le rendement de la précipitation des fractions antitoxiques

est très élevé. Il est donc possible en étudiant convenablement les facteurs d'un bon fractionnement d'obtenir un rendement pratiquement théorique. C'est ce qu'ont fait Wittler & Pillemer (104) en étudiant la précipitation de l'antitoxine tétanique par le méthanol à basse température. Fowell & Johnson (16) ont également appliqué la méthode de fractionnement à l'éthanol aux plasmas antitoxiques digérés par la pepsine. Il est certain que la combinaison des méthodes de digestion enyzmatique (et vraisemblablement avec un extrait pancréatique bien plus économique que la pepsine) et des méthodes de fractionnement par l'ethanol à froid permettront d'obtenir des sérums antitoxiques ayant des coefficients de purification et de concentration satisfaisants, mais avec un rendement beaucoup plus élevé que par les méthodes méthodes actuelles de digestion et thermocoagulation.

VII - TRAVAUX MODERNES DE POPE-

Nous avons vu que non seulement la pepsine, mais aussi d'antres enzymes telles que la 45 inolysine, la trypsine, la papaïne, la diastase de l'Aspergillus Oryzae, la diastase du malt étaient capables de provoquer la scission de la molécule protéinique antitoxique et de rendre une des fractions résistante à la chaleur. Récemment Pore & STEVENS (72) ont publié des étades complémentaires sur les enzymes qui ont la propriété de couper la molécule antitoxique. Ils confirment que l'action de la pepsine est bien optimum à pH 3,8 et 37° ou à pH 3,2 à une température plus basse. Un optimum semblable a été trouvé pour toutes les autres enzymes examinées. A partir du pancreas de bœuf ou de mouton ils préparent un extrait enzymatique, partiellement purifié, dont l'optimum d'action est aussi dans cette région de pH. La trypsine et la chymotrypsine cristallisées ont une faible activité à pli 3.8, due à la présence d'une autre enzyme contaminant ces engemes cristallisées. Les auteurs émettent l'hypothèse que l'enzyme nécessaire et responsable de la coupure de la molécule antitoxique apparticul au groupe cathépsine et est présente dans toutes les enzymes examinées.

Dans un autre mémoire Porn et cellaborateurs (71) montrent bien la complexité du problème. Par des expériences de diffusion à travere la gélatine ils prouvent que les filtrals de toxine diplatérique conficuencia au moins 24 antigènes et que les antiroxines perifiées par digertion peptique contiennent les anticorps correspondants. La précipite spécifique résultant de l'action texine-antitoxine ne consiste donc pas soulement en toxine et antitoxine, mais d'antres systèmes antigènes-anticorps précipitent également. Il en résulte que dans la méthode de faculation de Ramon la précipitation shoumenée de ces antigènes et reticorps peut produire une distorsion de maximum par rapport à contique l'en obtiendrait avec la toxine pure et l'antitoxine correspondante.

Les dosages d'azote da fioculat ne permettent donc pas de connaître rigoureusement le degré de pureté soit de la toxine soit de l'antitoxine. Nous avons déjà vu que Smrth et collaborateurs (86 à 89) avaient isolé trois auticorps différents dans l'antitoxine diphtérique. Il est probable que des séparations de plus en plus fines permettront d'isoler encore d'autres fractions. Mais en ce qui nous concerne nous retiendrons seulement le fait que les sérums antitoxiques purifiés par digestion enzymatique contiennent bien cette multitude d'anticorps et que la purification ne diminue en rien les propriétés thérapeutiques de tels sérums.

TECHNIQUES INDUSTRIELLES.

Nous donnons, sous forme de schéma, les principales méthodes industrielles de purification des sérums antitexiques dont nous avons eu connaissance:

i - TECHNIQUE DE HANLEN (26). (Institut d'Etat des sérums de Copenhague).

1°) Enlèvement de la fibrine et des facteurs antiprotéolytiques.

Le sang est recueilli dans une solution tampon à pH 5,5, avec addition d'HCl et de bentonite à 2%. Pour chaque fraction de 8 litres de sang prélevé par cheval l'auteur ajoute 22 litres de solution tampon, 450 ml HCl N et 1280 ml de suspension de bentonite à 2%. La dilution initiale du sang est environ au 1/4.

- Après centrifugation la fibrine est éliminée et la dilution du sérum est environ 1/3,5.
- Une deuxième précipitation à la bentonite est effectuée pour enlever complètement la fibrine et surtout les facteurs antiprotéolytiques. La teneur en bentonite à ajouter est déterminée par un essai préalable.
 - 2º) Digestion peptique.

Après filtration, la solution parfaitement claire est amenée à pH 3,2 par HCl N/2.

- Pepsine 2 unités USP par ml de solution.
- Digestion à 20° pendant 18 heures. Après une heure de digestion le pH est réajusté à 3,2.

3°) Adsorption sélective sur gel d'alumine.

La digestion enzymatique terminée le pH est amené à 6,5 par addition de soude 0,8 N.

— La protéine non spécifique est ensuite adsorbée sur gel d'alumine. Filtration sur Seitz EK.

4º) Ultrasiltration.

Sous toluène sur bongies spéciales recouvertes de collodion (acétique 1%).

5º) Précipitation des plobulines spécifiques.

Par le sulfate d'ammonium à 50 /o.

- Filtration sur filtre-presse.

ου Dialyse.

Dans des tabes de cellophane contre de l'eau courante gendant (2 heures.

7º) Résultats obtenus.

Le coefficient de concentration dépend du titre de départ, il est de l'ordre de 5.

- Rendement: 70 à 80%.
- Electrophorèse: Un seul constituant protéinique de peids moléculaire 100.000.

H - TECHNIQUE DE C. AMOUREUX ET F. YEU (1).

(Institut Pasteur de Paris).

1º) Digestion peptique.

Dilution du sérum au 1/2.

- Addition de HCl dilué pour amener le pH à 3,2.
- Pepsine 1/1000, 3 g par litre de sérum.
- Température: 31°,5: 30 minutes.

2º) Thermo-coagulation selective.

Après la digestion ajouter 0,1% de tobuéne et 14% de sulfate d'ammonium.

- Le pH est amené à 4,25.
- -- Température: 55%,5-57° pour les sérums antitétaniques titrant 6.33 à 660 unités et 55%,5 pour les sérums antitétaniques titrant 6.33 à 660 unités.
- Durée: 1 heure.

39) Séparation par filtration des protéines coaqulées.

Sur filtrepresse (12 toiles filtrantes, surface totale filtrante 4 m²).

— Lavage du précipité par une solution de sulfate d'ammonium 14%.

- 4º) Chauffage à 68º et à pH 8,0 en présence de kaolin et charbon.
- Le fillrat est amené à pH 7,0.
- Addition de 5 pour 1000 de kaolin lavé, chauffage.
- Dès que la température a atteint 65° ajouter 5 pour 1000 de charbon végétal.
- Le pH est amené à 7,8 8,0 et la température est maintenue 30 minutes à 68°.
- Le liquide est filtré sur filtre-presse (6 toiles).
- -- Le précipité est lavé avec du sulfate d'ammonium 14%.
 - 5°) Précipitation par le sulfate d'ammonium et filtration.

Addition de 18 à 20% de sulfate d'ammonium, le pH étant au mu à 7,3. Après un repos de 1 à 2 heures filtration sur titre-presse (3 toiles).

- Dessication légère du précipité sous air comprimé.

6º) Dialyse.

Effectuée dans des sacs en cellophane avec agitation.

- Durée de la dialyse 30 heures environ.
 - 7°) Filtration stérilisante.

Addition de 0,8% de NaCl.

- De 0.0045% de bicarbonate de sodium.
- De 0,3% de tricrésol.
- pH amené à 6,5.
- -- Le sérum purifié est chauffé à 54°,5-55° pendant 1 heure 30; l'opalescence qui apparaît quelquefois est supprimée par action de gel de phosphate tricalcique à pH 7,7 7,8 et chauffage jusqu'à 50°.
- Filtration.
 - 8°) Récultats obtenus.
- 8 à 11°/0 de protéines pour les sérums antidiphtériques titrant 1000 u/ml.
- -5 à 8 °/0 de protéines pour les sérums antitétaniques titrant 1500 u/ml.
- Rendement: 50 à 55°/. pour les sérums antidiphtériques et de 40 à 45°/. pour les sérums antitétaniques.
- Electrophorèse: Une seule fraction.

III - TECHNIQUE ANGLAISE DE HARMS (27). (Laboratoires Wellcome).

1º) Traitement peptique.

Dilution du plasma au 1/3.

- -- Addition de HCl dilué pour amener le pH à 3,2.
- Pepsine 1/2500, 5 g par litre de plasma.
- Température: 30°; 30 minutes.

20) Dénaturation thermique.

Pendant le traitement peptique ajouter 0,1% de toluène (calculé sur le volume total).

- A la fin de la digestion ajouter 0,2% de pyrophosphate de sodium, puis lentement 13% de sulfate d'unimonium.
- Le pH doit être 4,3; chausser à 55 aussi rapmement que possible et laisser 1 heure à cette température.

3°) Filtration.

Sur filtre-presse du liquide encore chaud (50°).

- Lavage du filtre avec une solution de sulfate d'ammonium à 14%.

4º) Précipitation de la protéine antitoxique.

Le pH est élevé jusqu'à 6,8 par addition de solution de pyrophosphate de sodium à 0,2%; la concentration en sulfate d'ammonium est amenée à 30%, pour les plasmas de titre faible et à 32%, pour les plasmas de titre élevé.

5°) Filtration.

Sur filtre-presse pour séparer la protéine spécifique. Le gâteau protéinique est désséché à l'air comprimé.

6°) Dialyse.

Dans des sacs de cellophane pour éliminar le sulfale d'ammonium.

— Après la dialyse l'extrait sec doit être de l'ordre de 20%, si le sécom est trop dilué on peut le concentrer par ultraffication.

7º) Constitution du lot.

Isotoniser avec du chlorure de sodium contenant 0,1% de bicarbonate de sodium. Addition de 0,85%, tricrésol.

- Ajuster le pH entre 6,0 et 6,5.
- Stériliser sur bongles on filtre Seitz.

8º) Résullats oblenus.

Coefficient du parification de l'ordre de 28.

- Rendement 65%.
- Titre maximum 100.000 u/g.

IV - TECHNIQUE AMÉRICAINE DE MICHIGAN (*). (Michigan State Laboratory of Health).

1°) Digestion peptique.

Dilution du plasma au 1/3; ajouter 0,8% de NaCl pour éviter la précipitation des protéines insolubles dans l'eau.

- Addition de HCl 10% pour amener le pH à 3,2.
- -- Pepsine Difco 1/10.000, 3,33 g par litre de mélange.
- Température: 23°,30 minutes.

2º) Dénaturation thermique.

Après la digestion ajuster le pH à 4.2 avec de la soude N. Ajouter 10% de sulfate d'ammonium et 0,2% de toluère. Amener à la température de 56% aussi rapidement que possible et maintenir compérature (54% - 56%) pendant 3 heures avec agitation contique.

3º) Séparation par filtration des protéines coagulées.

Sur filtre-presse lavage do précipité avec une solution de sulfate d'ammonium à $10^{\circ}/_{\circ}$.

4º) Première précipitation de l'antitoxine.

Ajuster le pH à 6,8 par addition de soude N et addition de sulfate d'ammonium 26°/0 (dans certains cas peut être amené à 32°/0).

— Filtrer sur filtre-presse.

5°) Dialyse.

Le précipité est mis dans des sacs de cellophane et dialysé contre l'eau courante pendant 48 heures.

- Recueillir le sérum et ajouter 0,5% de phénol (phénol dissout dans l'éther à parties égales).
- Dosage de l'extrait sec.
 - 6°) Dépigmentation par l'alun de potassium. Diluer le sérum dialysé pour avoir un extrait sec de 3°/0.

^(*) L'un de nous H.M.C. remercie bien vivement les Docteurs G.D. Commings, Directeur et H.D. Anderson, sous-Directeur, ainsi que Mme J. Glassen, Chef du Service de Production, de leur très cordiale hospitalité dans leur laboratoire du «Michigan Departement of Health» et de nous avoir autorisé à publier leur technique de purification des plasmas antitoxiques.

- Ajouter 100 ml d'une solution d'alun à 2% par litre de solution.
- Ajuster le pH à 6,8 avec de la soude N et laisser reposer une nuit. Eliminer le précipité par filtration.

7º) Deuxième précipitation de l'antitoxine.

Mesurer le volume du filtrat et ajouter une solution saturée de sulfate d'ammonium pour amener la concentration à 37%. Laisser reposer une nuit à la température du laboratoire. Eliminer le précipité. Mesurer le volume du filtrat et ajouter une solution catarée de sulfate d'ammonium pour obtenir une concentration de 50%.

- Agiter continuellement pende at 30 minutes.
- Ajouter ensuite une solution saturée de sulfate d'ammonium pour obtenir une concentration de 55%.
- -- Laisser reposer une nuit à la température du laboratoire. Filtrer. Déssécher le mêtea : les protéines auditoxiques à 37 et etiminer le plus possible de sulfate d'ammonium à la presse hydraulique.

So) Dialyse.

Comme au paragraphe 5.

9°) Constitution du lot.

Ajuster le pH à 6,8.

- Phénoler pour que la concentration finale soit 0,5%.
- Dosage de l'extrait sec; diluer si nécessaire avec le NaCl 0,5% contenant 0,5% de phénol pour obtenir un extrait sec de 18%.

- Stériliser l'antitoxine par filtration.

CHOIX DE LA TECHNIQUE ADOPTEE EN MAN.

Nous avons été guidé dans notre choix par l'hibit directrice d'obtenir un sérum purifié répondant aux normes de la libertancopée Internationale (62). Nous voulions avoir également de coefficient de purification le plus élevé possible tout en maintenant le rendement à un taux acceptable. De plus nous avons été limités dans notre choix par le manque de matériel et de produits chimiques conversibles.

La méthode danoise, basée sur les principes de digestion et d'adsorption, nécessite une ultrafiltration qu'il ne nous est pas possible d'effectuer actuellement à l'institut Bazi. Cependant cuite méthode est séduisante; car le rendement est très élevé et le coefficient de purification satisfaisant, (pour l'exemple du sérum antitétanique, cité par Hansen (26) rendement: 85,3% : litre du sérum 208 u/mg. N).

La méthode française nécessite du charbon végétal pour la dépigmentation. Cette méthode n'a pu être appliquée avec succès, car le charbon dont nous disposons à l'Institut ne permet pas d'obtenir une bonne dépigmentation et le sérum obtenu était trop coloré.

Nous avons donc du surtout étudier les méthodes anglaise et américaine. Des petits lots de 15 litres de plasma ont été traités par les deux méthodes. Il serait trop long de relater les résultats expérimentaux obtenus, mais d'une façon générale les méthodes de digestion et de thermocoagulation américaine ou anglaise arrivent à peu près au même résultat (coefficient de purification, rendement). Mais si on continue le méthode américaine en pratiquant la technique de dépigmentation à l'altin décrite par Wanswore (103) et perfectionnée par le «Biologie Products Section of the Michigan Department of Health» le sémm obtenu est bien moins coloré que par la méthode anglaise. Nous avons donc choisi la méthode américaine à peu prés in catenso. Dans le but cependant d'économiser de la nepsine la digestion a été faite sur des plesmas dilués seulement au 1/2, la dénaturation thermique étant faite rependant après dilution au 1/2. De plus le manque de sulfate d'ammonium pur nous a obligé à billiser un sulface d'ammonium technique (pureté 98%) dont les résultats ont été identiques à ceux obtenus avec du sulfate d'ammonium plus pur. Nous avons vérifié que les sérums obtenus n'étaient pas pyrogènes malgré l'emploi de ce sulfate d'ammonium impur.

Voici donc la technique que nous pratiquons actuellement : (sous réserve de modifications ultérieures apportées par les recherches en cours).

I - TECHNIQUE POUR LA PURIFICATION DES PLASMAS ANTIDIPHTERIQUES.

Le matériel dont nous disposons actuellement nous permet de faire des lots de 4x15 litres de plasma. La digestion et la dénaturation thermique sont faites dans 2 cuves, en acier inoxydable, de 50 litres à double parois permettant, par une circulation d'eau froide ou chaude, de maintenir la température au degrè voulu. Comme nous faisons un lot le matin et un lot l'après-midi nous pouvons traiter 60 litres de plasma. La digestion et la dénaturation thermique sont cependant faites sur 15 litres de plasma.

Pour constituer nos lots, nous groupons les plasmas antidiphtériques en trois catégories:

- 300 à 500 unités/ml
- 500 à 800 unités/ml
- 800 à 1000 unités/ml et plus.

Pour les plasmas antitétaniques nous faisons deux catégories :

- 200 à 500 unités/ml
- 500 à 1000 unités/ml
- Un lot de 60 litres de plasma est ainsi constitué, il est filtré sur plusieurs épaisseurs de gaze ce qui permet de diviser les gros amas de fibrine et d'en éliminer une petite partie. Un échantillon est prélevé peur le titrage de l'activité et dosage d'azote (sur le sérum). Nous versens dans chaque cuve 15 litres de plasma et ajoutons 15 litres d'eau du robinet: (sau de forage profond très pure approgène portée à une température suffisante pour que le inélange soit aux environs de 23°.

1º) Digestion peptique.

Aux 30 litres de ce miliange nous ajoutons 0.2%, de NaCl boit. 240g. Le pH est ensuite amené à 3,2 par addition tente d'acide chlorydrique à 10%; il est mesuré avec une électrode de verre et une électrode au calomel (KCl saturé). Un agitateur électrique est fixé sur la cuve, il est mis en marche pendant toutes les opérations de digestion et de denaturation thermique. Nous ajoutons ensuite 100g de pepsine Difco (1/10.000). La digestion est poursuivie pendant 30 minutes en maintenant la température à 23°.

2°) Thermocoagulation sélective.

Nous amenons le pH à 4,2 par addition de soude N et ajoutons 15 litres d'eau du robinet chaude (50°) dans lesquels nous avons mis dissoudre du sulfate d'ammonium pour amener la concentration à 10%, soit (en tenant compte du volume d'HCl et de NaOH ajoutés) 4 Kgs. 700. Nous versons dans la cuve 0,2% de toluène soit 9 ml. La température est déjà à 32° environ; nous l'amenons à 55-56° en 10-15 minutes par une circulation d'eau chaude à 70° et maintenous la température 3 heures à 55°. Les deux lots de 15 litres de plasura sont conduits parallélement. Les 90 litres de préparation sont mis à filtrer à chaud sur un filtre-presse (Il toiles, surface filtrante 3,6 m²). Au début de l'après-midi la filtration est terminée. Deux autres lots de 15 litres de plasma sont préparés et sont mis à filtrer sur te même filtre-presse. A la fin de l'après-midi le filtre-presse est lavé avec 20 litres d'une solution de sulfate d'ammonium à 10%. Nous avoi s alors environ 190 litres de solution parfaitement limpide; la filtration se fait toujours très bien à condition de respecter sermaleusement les conditions expérimentales indiquées.

3º) Précipitation de l'antitoxine.

Le liquide est amené à pH 6,8 par addition de soude N. Nous ajoutons alors, en agitant continuellement, 26% de sulfate d'ammonium, soit environ 50 kgs. (nous tenons compte du volume de soude ajouté pour lequel nous calculons 36% de sulfate d'ammonium). L'antitoxine précipite; après une nuit de repos nous filtrons sur un deuxième filtrepresse (2 toiles, surface filtrante: 0,6 m². Nous laissons bien égoutter toute la nuit pour recueillir le précipité plus facilement; le gâteau de protéines est mis à dialyser contre de l'eau courante dans des sacs de cellophane (diamètre 1''7/8, Visking cellulose sausage casings).

4º) Dépigmentation.

Après 48 heures de dialyse nous déterminons l'extrait sec de la solution et diluons jusqu'à un extrait sec de 3%. Le titrage du sérum antiloxique à ce stade nous permet de connaître le rendement dez opérations précédentes. Nous ajoutous avoiz lentement 100 m² par nitre d'une solution d'alun à 2% et ajusto, s le pH à 6,8 par addition tente de soude N en agitant continuellement. La variation du pH étant a la fin bautale il y a lieu d'ajouter encore plus lentement la soude pour bien ajuster le pH à 6,8 (mesure électrométrique). Nous laissons déposer une mit et décantons très facilement la solution, le matin. Nous centrifugeous le fond de la cove et éliminons le précipité.

5º) Deuxième précipitation de l'antitoxine.

La concentration de la solution est amenée à 37% en sulfate d'animonium par l'addition d'un volume V/1,7 d'une solution saturée de sulfate d'ammonium (V étant le volume de la solution). Nous laissons précipiter une nuit, siphonnons la solution, centrifugeons le fond de la cuve, éliminons le précipité et notons le nouveau volume V'. La concentration en sulfate d'ammonium est alors amenée à 50% par addition de 0,26 V' d'une solution saturée de sulfate d'ammonium. Le nouveau volume est alors V". Après 30 minutes d'agitation nous amenons la concentration à 55% par l'addition de V''/9 d'une solution saturée de sulfate d'ammonium. Nous laissons une nuit au repos, décantons la plus grande partie du liquide et filtrons le reste sur toiles. Le précipité est mis à égoutter et à dessécher pendant deux jours à 37°. Le gâteau protéinique est ensuite pressé entre les toiles à 1.000 Kgs/cm² environ de pression. La dialyse de ce précipité est effectuée, comme la première fois, dans des sacs en cellophane et contre de l'eau courante. Au bout de 48 heures la dialyse est terminée (test au Nessler négatif) et le sérum ainsi purisié est prêt pour le contrôle.

11 - TECHNIQUE POUR LA PURIFICATION DES PLASMAS ANTITÉTANIQUES.

La technique employée pour les plasmas antitétaniques diffère eu deux points de celle des plasmas antidiphtériques.

- 1. Avant la digestion le plasma est dilué au 1/2 et nous ajoutons le NaCl. Nous amenons le pH à 4,2 par addition d'une solution d'HCl à 10% et nous laissons une nuit à 37%. Le lendemain la digestion, la thermocoagulation sélective et la précipitation de l'antitoxine est conduite comme pour les plasmas antidiphtériques.
- 2. Pour la dépigmentation nous versons 100 ml par litre d'une solution d'alun à 4% (au nier de 2% pour le plasma antidiphtérique) et le reste de la technique est sans changement.

CONTROLES ET NORMES DES SÉRUMS ANTITOXIQUES PURIFIÉS.

Lorsque la deuxième dialyse des sérums purifiés est terminéc, c'est-à-dire lorsque la recherche du sulfate d'ammonium est négative, on ajoute du phénol en quantité suffisante pour porter la concentration à 0,5 %. Un dosage de phénol est effectué sur le sérum sortant de la dialyse par la méthode colorimétrique à la p-nitroaniline de THEIS & BENEDICT (94). Il est en effet indispensable que la teneur en phénol ne dépasse pas 0,5 %.

Le sérum est ensuite isotonisé par addition de 40 ml par litre d'une solution stérile de chlorure de sodium à 20% contenant 0,1% de bicarbonate de sodium.

Le pH du sérum est ensuite ajusté à 6,5; un extrait sec est ensuite déterminé sur 1 ml de sérum par dessication dans le vide poussé jusqu'à poids constant. L'extrait sec ne doit pas dépasser 20%, s'il en était ainsi on dilucrait le sérum, pour le ramener à un extrait sec d'environ 18%, avec une solution de NaCl à 0,5% contenant 0,5% de phénol.

Le sérum d'abord clarifié sur Seitz K et stérilisé sur Seitz EK est soumis ensuite à divers contrôles:

1º) Tilrage. (62)

Le sérum antidiphtérique est titré par la méthode de floculation de ramon et par intradermoréaction chez le cobave (Lr/100): le sérum antiblianique également par floculation et par la méthode d'ensures.

20) Concentration minimum permise.

Les pharmacopées divergent sur ce point et le tableau II résumera les divers normes minima adoptées.

	Pharmacopées :					
	Améri- caine 1950	Anglaise 1948	Française 1949	Interna- tionale 1931		
Sérum antidiphtériq ue purifié	500 u/ml	500 a/กส	300 n/ml	%,000 n/m₁		
Séran, antitélanique purifié	4θυ u/ml		300 u/ınl			
a) usage prophylactique b) usage thérapeutique		1 000 u/ml 5.000 u/ml		3.000 u/ml 6.000 u/ml		

TABLEAU II

La pharmacopée internationale nous paraissant beaucoup plus adaptée aux résultats obtenus par purification enzymatique et thermocoagulation nous avons adopté ces normes pour l'Institut Razi. Il est bien entendu que ces normes s'entendent pour un sérum ayant un extrait sec de 18%.

3º) Dosage de l'azote total.

Il est pratique sur 1 ml de sérum dílué au 1/10 avec de l'eau physiologique préparée avec de l'eau distillée privée d'ammoniaque et avec du chlorure de sodium pur. Après destruction sulfurique, la distillation est faite dans l'apparcil de Parnas & Wagner et le titrage avec une solution d'acide sulfurique N/70.

Le dosage d'azote est effectué sur le sérum brut et purifié. On peut ainsi calculer le nombre d'unités par mg. d'azote du sérum brut et purifié et ainsi connaître les coefficients de purification et de concentration du sérum purifié,

Coefficient de purification = $\frac{\text{unités} / \text{mg N sérum purifié}}{\text{unités} / \text{mg N sérum brut}}$

Coefficient de concentration =
$$\frac{\text{unités} / \text{ml sérum purifié}}{\text{unités} / \text{ml sérum brut}}$$

4º) Contrôle d'innocuité. (62)

On injecte sous la peau de deux souris blanches et de deux cobayes 0,5 ml et 5 ml du sérum à tester. Ces animaux restent 5 jours sous contrôle et ne doivent présenter aucun signe.

5º) Contrôle de siéritité. (62)

Avant la mise en ampoules ainsi qu'après la répartition on ensemence le sérum dans les milleux usuels en aéro-anaérobiose. Les cultures conservées 10 jours à 57° doivent rester absolument stériles.

6) Contrôle de non pyrogénicité. (65)

De toutes les pharmaconées consultées (62 à 55) seule la phurmacopée americaine indique ce test (p. 74!) pour les sérains frous résumons les precautions à prendre et le mode opératoire à suivre pour obtenir une bonne vérification de la non pyrogénicité des séruiss puridés.

Employer des lapins on bonne santé pesant 1500 g. au moins (*) qui ont été maintenas au minimum une semaine dans des conditions normales sans perte de poids. Utiliser un thermomètre clinique rectal précis et déterminer le temps nécessaire pour qu'il atteigne son maximum. Ne pas employer de lapins qui ont été déjà utilisés pour des précédents tests pyrogéniques à moins d'un repos de 48 heures. Les animaux sont placés dans des cages individuelles, au colme et dans une pièce à température constante pendant au moins 43 houres avant le test. Les températures sont prises la veille du test et on utilise seulement les animaux qui ont une température comprise entre 38,99 et 39,89. Le sérum antitoxique est chauffé à 37° et une injection infraveineuse de 3 ml par kg. de lapin (53) est faite dans la veine de l'oblide. Prendre la température 1 heure après l'injection et toutes les benten jusqu'à 3 heures après l'injection. Les seringues et les aiguilles publistes doivent être rendues apyrogènes par chaussage au four à 250° pendant to minutes. Trois lapins sont utilisés pour chaque test et celui-ci est considéré comme positif si 2 ou 3 animaux montrent une élévation de l'empérature de 1,1º au dessus de la température normale établie pour chaque animal (53).

Si le test est positif on peut laisser vieillir le sécond pois le l'ittrer sur amiante ou le traiter au décalso (10) suivi d'une l'itration sur filtre Seitz Republic S-6 pour le rendre approgène.

^(*) La race des lapins en Iran étant plus petite, nons avons abaissé cente builles à 1200 g.

Bien que ce test ne soit pas imposé par la pharmacopée internationale, neus vérifions à l'Institut Razi la non pyrogénicité de nos sérums antitoxiques.

A sitre d'exemple nous donnons le schéma d'unc expérience pour l'antitoxine tétauique n° 31-5; ce sérum est apyrogène (tableau III).

1 1	Deide auf		Température en degrés centigrades					
	Poids en g.	ml injectés	Avant injec- tion	1	2 h. après		Elėva- tion	Baisse
44 his	1200	3.6	39,5	20,1	39,00	30,2		V,5
34 b s	1360	4,0	39,7	40,0	39,5	39,6	0,3	· <u>-</u>
39 bis	1400	4,2	39,5	46,2	39,5	39,4	0,7	-

TABLEAU III

7º) Conservation des sérums.

Le nombre d'unitée internationales mises dans chaque ampoule est majoré de 20 %, pour une validité de deux ans. Les sérums sont conservés le plus possible à basse température; mais en attendant les chambres froides à + 4° nécessaires pour le stockage rationnel des sérums et en tenant compte que la température, en été, peut atteindre 20° dans les sous-sols où sont entreposés les sérums, nous avons majoré de 20 % le titre indiqué sur les ampoules pour être certain qu'à la fin de la période d'utilisation le nombre d'unités indiqué sur l'étiquette soit encore exact.

8°) Résultats obtenus :

Le tableau IV suivant résume les résultats que nous obtenons par cette mélhode de purification.

Nous faisons remarquer que nos sérums sont de titre élevé. Ce résultat est obtenu parce que le gâteau de protéines est débarrassé par pression du maximum de sulfate d'ammonium, avant la deuxième dialyse. La perte en unités antitoxiques due à cette pression est minime et le gros avantage est d'obtenir des sérums très concentrés sans avoir besoin de faire une ultrafiltration.

Au point de vue purification cette méthode donne d'excellents résultats, puisque le nombre d'unités par mg. d'azote varie de 150 à 350.

La coloration du sérum purifié est très faible, ceci est du à

la méthode de dépigmentation à l'alun qui est excellente.

Les résultats du tableau IV vérisient que les sérums de titre élevé permettent d'obtenir une purification plus élevée.

TABLEAU IV

	Sér	ums ant	Sérums antitétaniques			
	A	В	C.	D	A	В
Séram brut		<u></u> _		<u> </u>	 	
unités / ml	375	#30	700	885	585	420
mg. N / ml	12,80	12.40	12,32	U1,35	12,84	12,8
unités / mg. N	30	25	57	17	40,5	56,3
Sérum purifié		Ì	ļ	İ	[]	
unités / ml	3.200	2.200	4 900	4.500	3.200	4.600
rag. N/ml	20,76	12,70	18,94	· 13,2‡	14,30	22,8
unités / mg. N	154	173	253	240	2 83	200
Extrait sec %	15	11,7	14	10	Ìυ	15
coessicient de puri-	}		ļ		i	}
fication	5	4,9	4,5	4,35	6,2	5,2
coessicient de con-	ļ	ľ	}	1		
centration	8,5	5	7	5	5,5	9,3

Le rendement varie selon les sérums, en général il oscille entre 50 et 60 %

Le coefficient de purification et le rendement sont fonction de la méthode employée pour l'immunisation des chevaux.

RÉSHAÉ

Nous avons décrit les divers étapes de la purificacion des plasmas antitoxiques. Parmi les lechniques qu'il aous est possible d'appliquer en Iran, nous avons choisi, avec peu de modification, la méthode américaine de Michigan.

Institut d'Etat des Serums et Vaccius, (castitut Raci), Jessorch, Nacc

BIBLIOGRAPHIE

- 1. G. Amoureux & F. Yeu Ann. Inst. Pasteur. 1951, 80, 165-174.
- 2. Aronson --- Berl. Klin. Wschr. 1893, 30, 625.
- 3. Berg & Kelser J. Agric. Res. 1918, 13, 471-495.
- 4. Berg J.A.M.A. 1921, 76, 1820.
- 5. Bridgman J. Am. Chem. Soc. 1946, 68, 857-861.
- 6. Coghill & Creighton J. Immunol. 1938, 35, 477-485.
- 7. Coghill, Fell, Creighton & Brown J. Immunol. 1940, 39, 207-222.
- 8. E. J. Cohn & all. J. Am. Chem. Soc. 1916, 68, 459.
- 9. Melvin Cohn & A.M. Pappenheimer J. Immunol. 1949, 63, 291-312.
- 10. Deutsch, Petermann & Williams J. Biol. Chem. 1946, 164, 98-107.
- 11. Deutsch, Gorting, Alberty & Williams J. Biol. Chem. 1940, 164, 109-111.
- 12. Deutsch & Nichol -- J. Biol. Chem. 1948, 176, 797-812.
- 15. Eisler & Spiegel-Adolf -- Biochem. Z. 1929, 204, 28
- 14. Fell, Stern & Coghill J. Immunol. 1540. 39, 223-246.
- 15. Fodor, Bernfeld & Schonfeld -- Koll. Zschr. 1925, 37, 32 & 159.
- 16. Fowell & Johnson J. Amer. Pharm. Ass. 1948, 37, 65.
- 17. Frankel -- Proc. Rov. Soc. Série B. 1932, 111, 165.
- 18. T. D. Gerlough U. S. Patent nº 2,368,464 (1945).
- 19. Gjessing, Ludewig & Chemutin J. Biol. Chem. 1947, 170, 551-569.
- 20. A. Glaubiger J. Lab. Clin. Med. 1948, 33, 757-767.
- 21. Glenny & Llewellyn-Jones J. Path & Bact. 1938, 47, 405.
- 22. A. Hansen C. R. Soc. Biol. 1931, 108, 570-572.
- 23. A. Hansen C. R. Soc. Biol. 1938, 129, 213-215.
- 24. A. Hansen Biochem. Z. 1938, 299, 363.
- 25. A. Hansen Thèse Copenhague 1941.
- 26. A. Hansen Acta Path. Microb. Scand. 1948, 25, 460-484.
- 27. A. J. Harms Biochem. J. 1948, 42, 390-397.
- 28. Hartley Proc. Roy. Soc. Série B. 1951, 138, 499-513.
- 29. Hess & Deutsch J. Am. Chem. Soc. 1948, 70, 84.
- 30. Horsfall & Goodner J. Exp. Med. 1935, 62, 485.
- 31. O. Imray 1903. British Patent nº 18.340.
- 32. Kabat J. Immunol. 1943, 47, 513-587.
- 33. Kass, Scherago & Weaver J. Immunol. 1942, 45, 87-103.
- 34. Kekwick & Record Brit. J. Exp. Path. 1941, 22, 29-44.
- 35. Kleczkowski Brit. J. Exp. Path. 1941, 22, 188-192.
- 36. Kleczkowski Biochem. J. 1943, 37, 36.
- 37. Kligler & Olitzki Brit. J. Exp. Path. 1931, 12, 172.
- 38. D. Von. Klobusitzky J. Immunol. 1938, 35, 329-334.
- 39. L. E. Krejci, L. D. Smith & Dietz -- J. Franklin Inst. 1941, 231, 396-405
- 40. Krejci, Gennings & Smith J. Immunol. 1942, 45, 105-122.

- 40his. Krueger & Heidelberger J. Exp. Med. 1950, 92, 383-391.
- 41. Laboratoires Lederle J. A. M. A. 1935, 105, 883 & 1606.
- 42. L. Levine Brit. J. Exp. Path. 1952, 33, 190-195.
- 43. Marschall & Welker J. Am. Chem. Soc. 1913, 35, 825.
- 44. J. Mellanby Proc. Roy. Soc. Série B. 1908, 80, 399-413.
- 45. F. Modern & G. Ruff C. R. Soc. Biol. 1938, 129, 851-854.
- 46. F. Modern & G. Ruff Biochem. Z. 1938, 299, 377.
- 47. F. Modern & G. Ruff -- C. R. Soc. Biol. 1940, 133, 158 & 159-160.
- 48. F. Modern & G. Ruff C. R. Soc. Biol. 1910, 134, 230-292 & 485-486.
- 49. F. Modern & G. Ruff -- Bioch m. Z. 1940, 305, 405-417.
- 50. F. Modern & G. Ruff Biochem. Z. 1942, 311, 188.
- 51. J. R. Moerch C. R. Soc. Blol. 1931, 108, 549-552.
- 52. P. P. Murdick J. Immuroi 1929, 47, 269-272.
- 53. National Institute of Health Bethesda (U. S. A.) 1946. Minimum requirement for dealtherin and totanus ar literatus.
- 54. J. H. iverthrop = J. Gen. Phys. 1, 1942, 25, 465.
- 55. Northrop, Kunitz & Herriott Crystalline Enzymes-2ème & diffion, 1948, p. 286.
- 56. I appenheimer & Robinson J. Immunc!. 1937, 32, 291-300.
- 57 A.M. Pappenheimer, Lundgren & Williams J. Exp. Med. 1940, 71, 247-262.
- 58. I. A. Parfentjev U. S. Patent n° 2.065.196 (22 décembre 1936) dans Chem. Abst. 20 février 1937. U. S. Patent n° 2.123.198 (1938) & n° 2.175.090 (1939).
- 59. Petermann & Pappenheimer J. Phys. Chem. 1941, 45, 1-9.
- 60. Petermann -- J. Biol. Chem. 1942, 144, 607-616.
- 61. Petermann J. Phys. Chem. 1942, 46, 183.
- 62. Pharmacopaca Internationalis 1951, 7, 205-209-210-324-338-355-350.
- 63. Pharmacopée Anglaise 1948, 69-72-829-832.
- 64. Pharmacopée Française VIIème édition, 1949, 737-743.
- 65. Pharmacopeia U. S. A. (U. S. P. XIV) 199-610-744-758.
- 66. E. P. Pick Beitr. Z. Chem. Physiol. u. Path. 1902, 7, 354-362.
- 67. C. G. Pope Brit. J. Exp. Path. 1938, 19, 245-251.
- 68. C. G. Pope Brit. J. Exp. Path. 1939, 20, 132-149.
- 69. C. G. Pope Brit. J. Exp. Path. 1939, 20, 201-212.
- 70. C. G. Pope & M. Healey Brit. J. Exp. Path. 1939, 20, 243-246.
- C. G. Pope, M. F. Stevens, E. A. Caspary & E. L. Fenton Brit. J. Exp. Path. 1951, 32, 246-258.
- 72. C. G. Pope & M. F. Stevens Brit. J. Exp. Path. 1951, 32, 254-324.
- 73. G. Ramon C. R. Soc. Biol. 1922, 86, 661-711-813 & Ann. Inst. Pasteur 1923, 37, 1001.
- 74. Rosenheim -- Biochem. J. 1937, 31, 54-71.
- 75. Rothen J. Gen. Physiol. 1942, 25, 487,
- 76. G. Sandor C. R. Soc. Biol. 1989, 130, 840-843.

- 77. G. Sander C. R. Sec. Biol. 1939, 130, 1187-1189.
- 78. G. Sandor C. R. Soc. Biol. 1939, 131, 49-51.
- 79. G. Sandor & R. Richou C. R. Soc. Biol. 1939, 131, 461-464.
- 80. G. Sandor C. R. Soc. Biol. 1939, 131, 1224-1227.
- 81. G. Sandor Bull. Soc. Chim. Biol. 1940, 22, 129-148.
- 82. G. Sandor Bull. Soc. Chim. Biol. 1942, 24, 1174-1178.
- 83. G. Sandor Rev. Immunol. 1946, 10, 148-157.
- 84. G. Sandor, E. Lemetayer & Nicol Bull. Acad. Méd. 1949, 133, 175-176.
- 85. A. A. Schmidt & W. Tuljschinskaya Z. f. immunitatsf. u. Exp. Ther. 1931, 32, 73, 312.
- 86. E. L. Smith, Greene & Bariner J. Biol. Chem. 1945, 164, 359.
- 87. E. L. Smith & Coy -- J. Biol. Chem. 1946, 164, 367.
- 88. E. L. Smith & Gerlough J. Bio!. Chem. 1947, 167, 679 687.
- 89. E. L. Smith & Greene J. Biol. Chem. 1947, 171, 355-362.
- 90. W. E. Smith & R. B. Pennell -- J. Bact. 1947, 54, 715-710.
- 91. Sternberger & Pressman J. Immunot, 4950, 35, 65-73
- 92. Sternberger & Peiermann J. Immunol. 1951, 67, 207-212.
- 93. Tashman & Pondman Z. f. immunitatsf. 1931, 77, 245.
- 94. Theis & Benedict J. Biol. Chem 1924, 61, 67.
- 95. Tyler & Swingle J. Immurol. 445, 51, 339-547.
- 96. Van Der Scheer & Wyckoff Scheme. 1940, 91, 485.
- 97. Van Der Scheer & Wyckoff Proc. Sec. Exp. Biol. & Med. 1940, 43, 427-428.
- 98. Van Der Scheer, Wyckoff & Clarke J. Immunol. 1940, 39, 65-71.
- 99. Van Der Scheer & Wyckoff Proc. Soc. Exp. Biol. & Med. 1940, 45, 634-636.
- 100. Van Der Scheer, Wyckoff & Clarke J. Immunol. 1941, 40, 39-45.
- 101. Van Der Scheer, Wyckoff & Clarke J. Immunol. 1941, 40, 173-177.
- 104. Van Der Scheer, Wyckoff & Clarke J. Immunol. 1941, 41, 349-360,
- 103. Wadsworth Standard Methods of the New York State Department of Health, 3ème édition, 1947, p. 725.
- 104. Wittler & Pillemer J. Immunol. 1949, 62, 463-476.
- 105. A. J. Weil, I. A. Parfentjev & K. L. Bowman J. Immunol. 1938, 35, 399-411.